



Antananarivo, 22 janvier 2015. Après Me Henry Rabary-Njaka, le 21 janvier 2015, ce fut au tour d'Augustin Andriamananoro de monter sur le plateau d' «

Emission Spéciale »

de Tv Plus Madagascar. Le premier est le Secrétaire général du parti HVM (*Hery Vaovao ho an'i Madagasikara*

) tandis que le second vient d'être récemment nommé Vice-président du MAPAR (*Miaraka amin'ny Prezidà Andry Rajoelina*

) par le fondateur de ce groupement de partis.



Bon nombre de téléspectateurs s'attendaient à une réponse du berger à la bergère ou même d'une attaque en règle contre le représentant du parti au pouvoir. Eh bien non ! Il faut dire que, si Me Henry Rabary-Njaka a pris le train de l'Histoire politique malgache en marche (et de manière tout à fait incidente), Augustin Andriamananoro, lui, fait partie déjà de cette histoire. Ainsi, il a rappelé le processus de la rédaction de la Constitution de la IVème république de Madagascar qui a été adoptée par voie référendaire -après des séminaires régionaux-, le 17 novembre 2010. Pour éviter toute polémique et pour faire cesser les imbéciles adorateurs de personnalité(s) de brailler, ci-après les résultats officiels de ce référendum :

Résultats du référendum du 17 novembre 2010, arrêtés par la Haute Cour constitutionnelle le 6 décembre 2010.

Nombre d'électeurs inscrits :	7.151.223
Nombre des votants :	3.761.977
Bulletins blancs et nuls :	179.423
Suffrages exprimés :	3.582.554
OUI :	2.657.962 (74,19%)
NON :	924.592 (25,81%)
Taux de participation :	52,61%

Cette Constitution, ayant amené la Grande île de l'océan Indien dans sa IVème République, a été rédigée afin de mettre fin à cette manie des présidents élus malgaches de s'accaparer le pouvoir à travers un parti et une pensée uniques, malgré des promesses enivrantes. Le régime présidentiel d'antan a fait place à un régime semi-parlementaire (ou semi-présidentiel). Pour rappel, dans la Constitution de 1992, sous Zafy Albert, adopté par référendum le 19 août 1992, le Premier ministre était élu parmi les députés. Puis elle a été modifiée -toujours par référendum- le 17 septembre 1995, à la suite d'une mésentente entre le Président Zafy et le Premier ministre, feu Francisque Ravony. A partir de cette date, le président élu nommait directement le Premier ministre.



Retour de Didier Ratsiraka 18 sept 1996

Au retour de Didier Ratsiraka puis à l'arrivée au pouvoir de Marc Ravalomanana, cela ne changea pas. En passant, ce dernier, promulgua la loi du 27 avril 2007, adoptée par référendum le 4 avril 2007 qui comprenait : la suppression de la laïcité de l'État, l'adoption de

l'anglais comme langue officielle, le rétablissement de l'État unitaire (exit les six provinces autonomes de Ratsiraka), et un accroissement des pouvoirs du président (il dirigeait le pays à coups d'ordonnances). Avec cette Constitution de 2010, l'espoir était revenu pour les Malgaches : enfin un équilibre au sommet de l'Etat. Surtout avec cet article 54.



"Je respecterai la Constitution comme la prunelle de mes yeux"

Hélas, une fois au pouvoir, Hery Rajaonarimampianina, a fait comme ses prédécesseurs : mettre en place des hommes forts et non un Etat de droit fort. Mais de manière encore plus rapide et plus machiavélique. Je signale que ce n'est pas Augustin Andriamananoro qui l'a dit mais c'est moi qui en fait l'amer constat, ayant vécu sous toutes les quatre républiques malgaches, avec les cinq périodes de transition en prime. Et la crise politique se poursuit, qui n'est pas près de s'achever, avec l'adoption de cette loi qui divise la ville d'Antananarivo en six communes et qui va diviser totalement les Malgaches alors que les anciens présidents sont en pleine «*réconciliation nationale*».



Augustin Andriamananoro, maître de soi, a aussi bien maîtrisé son sujet, et a pu démontrer de quelle manière doit se comporter un homme politique digne de ce nom pour expliquer la situation politique malgache actuelle, en voie de régression totale. Etant donné que les

imbéciles de service ne vont pas tarder à dire que je lui jette des fleurs, qu'ils écoutent attentivement les explications implacables qui démasquent, de manière subtile (la langue malgache est très subtile) les fausses vérités de Me Henry Rabary-Njaka qui perpétue le culte de la personnalité et l'infantilisation de tout un peuple. En gros, Madagascar n'est pas sortie de l'auberge des mêmes causes qui aboutissent toujours au même effet.



Comme l'a si bien dit le Vice-Président du MAPAR, en guise de conclusion : « *Na dia fisaka aza ny rariny, ny marina kosa tsy mba maty*»

. Que l'on peut traduire par : si la justice est plate (dans le sens d'insaisissable, glissante) la vérité, elle ne meurt jamais. En tout cas, au moins les deux personnalités -et moi avec- sont d'accord sur un point : le peuple jugera et le tribunal de l'Histoire tranchera. Quand ? Comment ? Au moment où les dirigeants actuels penseront être sortie de... l'auberge. Comme un proverbe malgache le décrit bien :

« *Tafita vao rendrika*»

(se noyer une fois le bout du gué atteint).

En tout cas, l'Histoire ne s'invente pas et ne doit jamais être oubliée.

Jeannot Ramambazafy – 22 janvier 2015